

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 485

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,  
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE PREMIER QUATER**

À la première phrase de l'alinéa 20, après la dernière occurrence du mot :

« formation »,

insérer les mots :

« élu parmi le personnel de l'établissement et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli visant à garantir une composition démocratique de ce conseil.